

Les constructions modales comparatives *faire mieux de, valoir mieux et falloir mieux*

Adeline Patard

Résumé : Dans la littérature récente, plusieurs articles ont été consacrés à l'étude de constructions modales comparatives (CMC) dans les langues germaniques, notamment l'anglais, le néerlandais et l'allemand. Toutefois, les CMC n'existent pas que dans l'aire germanique mais sont aussi attestées dans les langues romanes, par exemple en français. Le présent article porte ainsi sur trois CMC du français : *faire mieux de, valoir mieux* et *falloir mieux*. L'objectif est double. Il s'agit d'abord de donner une description linguistique de ces CMC : sur la base d'une analyse de corpus, nous donnons une caractérisation morphosyntaxique de ces constructions en synchronie, nous retraçons leur développement diachronique, puis nous proposons une analyse de leur sémantique. De plus, l'étude vise à définir le degré de grammaticalisation de ces CMC, ce qui permettra de conclure sur leur statut d'auxiliaire modal du français.

Abstract: In the recent literature a few articles have been dedicated to the study of comparative modal constructions (or CMCs) in a number of Germanic languages: notably English, Dutch and German. However, CMCs are not restricted to the Germanic area but are also attested in Romance languages, for example in French. The present paper presents original data from three CMCs from French: *faire mieux de, valoir mieux* and *falloir mieux* (literally "do better of", "be worth better" and "must better"). The aim is two-fold. The paper first intends to offer a linguistic description of these CMCs: on the basis of corpora analysis, we give a morphosyntactic characterisation of French CMCs in synchrony, investigate their development in diachrony and describe their semantics. Along with this synchronic and diachronic description, the aim of the paper is also to define the degree of grammaticalisation of French CMCs; this ultimately enables us to specify their status of modal auxiliary.

0. Introduction

Plusieurs articles récents ont été consacrés à l'étude des constructions modales comparatives (désormais CMC), telles que la construction *had better* en anglais (ex. *you had better shut up*¹). Selon ces études, les CMC sont attestés dans plusieurs langues germaniques comme le néerlandais (Byloo *et al.* 2010), l'anglais (Mitchell 2003, Denison & Cort 2010, van der Auwera & De Wit 2010, van der Auwera *et al.* 2013), l'allemand (Vanderbiesen 2011, Vanderbiesen & Mortelmans 2011) mais aussi le yiddish et le frison occidental (Byloo *et al.* 2010 : 107). Néanmoins, les CMC existent aussi en dehors de l'aire germanique, par exemple dans des langues romanes comme l'italien (*Faresti meglio a tacere*), le roumain (*Ai face (mai) bine să taci*), l'espagnol (*Harías mejor en callar*), ou le français (*Tu ferais mieux de te taire*).

La présente étude porte sur cette dernière langue où l'on trouve principalement trois CMC formés à partir de l'adverbe comparatif *mieux* : *faire mieux de, valoir mieux* et *falloir mieux*. L'objectif de cette étude est double. Elle vise d'abord à compléter nos connaissances sur les CMC, en donnant une première description linguistique des CMC du français en synchronie et en diachronie. De plus, nous nous interrogeons sur la grammaticalisation de ces constructions, comme « processus à travers lesquels des items deviennent plus grammaticaux au fil du temps »² (Hopper & Traugott 1993 : 2). Dans notre cas, cela reviendra à se demander si les CMC ont acquis un statut fortement grammaticalisé, à savoir un statut d'auxiliaire modal.

¹ Traduction de : *Tu ferais mieux de te taire*. Les exemples suivants de CMC en italien, roumain et espagnol ont la même traduction.

² Traduction de : « processes whereby items become more grammatical through time ».

Pour évaluer le degré de grammaticalisation des CMC du français, nous envisagerons différents paramètres proposés dans la littérature. Nous examinerons ainsi leur *variabilité syntagmatique*, c'est-à-dire la « mutabilité positionnelle » des éléments composant la construction (Lehmann 2002[1995] : 140) ; en d'autres termes, nous cherchons à déterminer si l'ordre des différents constituants d'un CMC est fixe (nous parlerons alors de *fixation syntagmatique*) ou bien si ceux-ci peuvent être facilement déplacés ou séparés les uns des autres (nous parlerons alors de *variabilité syntagmatique*). Dans le cas des auxiliaires modaux, on s'attendra à une fixation syntagmatique importante se traduisant par une relation étroite entre le verbe modal et la forme verbale infinitive. Du point de vue sémantique, la grammaticalisation d'un item s'accompagne souvent de la conventionnalisation d'inférences pragmatiques (Heine 2002). Nous chercherons donc à savoir dans quelle mesure les CMC étudiés ont vu leur sens s'enrichir pragmatiquement comme indice d'une grammaticalisation. En outre, nous considérons également le paramètre de la *décatégorialisation* (voir par exemple Heine 1993 et 2003, Heine & Kuteva 2007 ; voir aussi Lamiroy & Drobnjakovic 2008), qui correspond à la tendance des items qui se grammaticalisent à « perdre des propriétés morphologiques et syntaxiques qui caractérisent leur emploi antérieur mais qui ne sont plus pertinentes dans leur nouvel emploi »³ (Heine & Kuteva 2007 : 40). Dans le cas des auxiliaires modaux, la décatégorialisation se manifeste par la perte des traits morpho-syntaxiques propres au lexème verbal à partir duquel ils se sont développés. Finalement, le degré de grammaticalisation des CMC peut aussi être appréhendé en examinant l'évolution de leur fréquence : en effet, comme plusieurs études l'ont souligné (voir parmi d'autres Bybee & Hopper 2001, Bybee 2003 et 2006), une augmentation de fréquence significative peut constituer à la fois le déclencheur et une conséquence de la grammaticalisation.

En étudiant les différents paramètres évoqués, nous montrerons que les CMC du français doivent être considérés comme des coverbes n'ayant connu qu'une grammaticalisation modeste.

Afin de donner une description synchronique et diachronique des CMC du français et d'établir leur degré de grammaticalisation, nous avons eu recours à des corpus s'étendant de l'ancien français jusqu'en français moderne. Les analyses synchroniques s'appuient sur quatre corpus allant de 1960 aux années 2000 : un corpus de textes écrits - la base FRANTEXT pour laquelle nous n'avons retenu que les textes les plus récents (de 1960 à 2009) - et trois corpus de français parlé - les corpus ELICOP⁴, CLAPI⁵ et CFPP2000⁶. Les analyses diachroniques sont conduites à partir d'un corpus allant du 12^{ème} au 20^{ème} siècle, il s'agit des textes des bases FRANTEXT et FRANTEXT MOYEN FRANÇAIS qui ont été composés entre 1180 and 1999.

L'article est organisé en trois sections. La section 1 propose une première description morphosyntaxique des CMC en français contemporain. La section 2 diachronique explore l'émergence des CMC à partir de leurs constructions source. Enfin, nous examinons en section 3 la sémantique des CMC en nous demandant plus particulièrement dans quelle mesure leur interprétation actuelle reflète le sens originel des constructions source.

³ Traduction de : « *to lose morphological and syntactic properties characterizing [their] earlier use but being no longer relevant to [their] new use* ».

⁴ Cf. <http://bach.arts.kuleuven.be/elicop/>. [22-09-2010]

⁵ Cf. <http://ed268.univ-paris3.fr/syled/ressources/Corpus-Parole-Paris-PIII/>. [22-09-2010]

⁶ Cf. <http://clapi.univ-lyon2.fr/>. [22-09-2010]

1. Analyse synchronique

1.1. Présentation des trois constructions et de leurs variantes

Les trois CMC étudiés sont bâtis sur l'adverbe *mieux* combiné à un verbe (*faire*, *valoir* ou *falloir*)⁷. Ceux-ci semblent en réalité correspondre à deux types de constructions. Le premier type est représenté par la construction personnelle [*faire mieux de* + infinitif] :

- (1) *Tu ferais mieux de dormir!* (Céline, *Rigodon* < FRANTEXT)

Le second type est représenté par les constructions impersonnelles *valoir mieux* et *falloir mieux* :

- (2) *je crois qu'il vaut mieux que je laisse la parole à mon collègue* (ELICOP)
(3) *Faut mieux continuer à pied.* (Lasaygues, *Vache noire, hannetons et autres insectes* < FRANTEXT)

Contrairement à *faire mieux*, ces deux constructions possèdent différentes variantes : *valoir mieux* et *falloir mieux* peuvent se construire avec un infinitif (cf. (3)) ou avec une subordonnée complétive au mode subjonctif (cf. (2)), et elles n'exigent pas à première vue la présence d'un sujet grammatical (cf. (3)). Par ailleurs, *valoir mieux* autorise deux ordres de mots : [*valoir mieux*] et [*mieux valoir*]. En conséquence, le second type impersonnel de CMC possède les six variantes suivantes :

- [(il) *valoir mieux* + infinitif]
- [(il) *valoir mieux que* + subjonctif]
- [*mieux valoir* + infinitif]
- [*mieux valoir que* + subjonctif]
- [(il) *falloir mieux* + infinitif]
- [(il) *falloir mieux* + subjonctif]

Selon la théorie de Lehmann (2002 [1995]), la variabilité syntagmatique de deux constructions impersonnelles indiquerait un degré de fixation (et donc de grammaticalisation) assez faible. Les constituants de *faire mieux de* (+INF) sont au contraire plus fermement fixés et ne jouissent pas de la même mutabilité positionnelle.

La variabilité syntagmatique peut aussi se mesurer à l'aune de la séparabilité de l'adverbe *mieux* vis-à-vis du verbe fléchi. A cet égard, les deux types de CMC présentent un degré modéré de grammaticalisation, ils ne sont reliés que de façon lâche : la séquence [verbe + *mieux*] peut être séparée par une négation (4) ou par des adverbiaux ((5)-(6)) :

- (4) *est-ce qu'il NE faudrait PAS mieux retrouver des mathématiques plus utilisables ?* (CLAPI)
(5) *Il vaut BEAUCOUP mieux pour toi que tu restes ici, seul et nu devant Dieu, à méditer sur tes péchés.* (Oldenbourg, *Les Cités charnelles* < FRANTEXT)
(6) *je ferais PEUT-ÊTRE mieux de présenter tout de suite Candie.* (FRANTEXT) (Vrigny, *La Nuit des Mougins* < FRANTEXT)

⁷ *Mieux* est parfois précédé de l'adverbe *bien*, surtout avec *faire mieux de* (ex. *Il ferait bien mieux de travailler*). Néanmoins, l'emploi de l'adverbe *bien* paraît proportionnellement peu fréquent : nous n'avons relevé que 4 occurrences de *faire bien mieux de* dans le corpus synchronique de FRANTEXT (de 1960 à 1999), contre 358 occurrences de *faire mieux de* pour la même période (voir tableau 1 *infra*).

1.2. Fréquences

Si l'on compare les fréquences des CMC dans les corpus synchroniques (cf. tableau 1), *valoir mieux* est de loin le plus fréquent, à la fois à l'écrit et à l'oral. *Faire mieux* vient en second puis *falloir mieux* vient en troisième.

Tableau 1. Fréquence absolue (n) et fréquence normalisée (n par million de mots) de *faire mieux*, *valoir mieux* et *falloir mieux* dans les corpus synchroniques

	Oral		Ecrit (FRANTEXT)		Total (Oral et écrit)	
	n	n/million	n	n/million	n	n/million
<i>faire mieux</i>	7	3,55	358	7,60	365	7,43
<i>valoir mieux</i>	65	33,02	1384	29,34	1449	29,49
<i>falloir mieux</i>	13	6,60	5	0,11	18	0,37
Total CMC	85	43,19	1747	37,04	1832	37,29

L'augmentation de fréquence est bien connue pour jouer un rôle important dans le processus de grammaticalisation, à la fois comme déclencheur et comme conséquence de ce processus (voir entre autres Bybee & Hopper 2001, Bybee 2003 et 2006). Nos données montrent que les CMC sont beaucoup moins fréquents (approximativement 37,29 occurrences par million de mots) qu'un verbe modal comme *devoir* (1082,22 occurrences par million de mots) ou qu'un auxiliaire aspectuel comme *aller* + infinitif (1065,50 occurrences par million de mots) ou comme *venir de* + infinitif (335,92 occurrences par million de mots)⁸. Leur fréquence se rapproche toutefois d'un auxiliaire aspectuel comme *être en train de* : selon De Wit *et al.* (2013 : 848), *être_{PRESENT} en train de* aurait à l'oral une fréquence d'environ 95,60 occurrences par million de mots, contre 43,19 occurrences par million de mots pour les CMC dans le même registre. Cette rapide comparaison laisse néanmoins supposer que les CMC du français ne sont que modérément grammaticalisés.

En outre, il est notable que *falloir mieux* est bien plus commun à l'oral qu'à l'écrit (approximativement 66 fois plus fréquent) et qu'il est par ailleurs fortement condamné par dans les grammaires normatives⁹. Cette situation pourrait recevoir deux explications : l'usage plus fréquent de *falloir mieux* à l'oral indiquerait un développement récent qui n'a pas encore été entériné par les prescripteurs ou bien les jugements normatifs contribuent à empêcher l'emploi de *falloir mieux* en dehors de l'oral. D'après les données diachroniques dont nous disposons (cf. 2.1), il semblerait que ce soit la seconde explication qu'il faille privilégier. Quoiqu'il en soit *falloir mieux*, qui est très usuel dans la langue parlée (plus que *faire mieux* selon nos données), n'est qu'à peine employé dans les textes écrits.

Ce que le tableau 1 ne révèle pas, mais qui frappe immédiatement à l'observation du corpus écrit, c'est qu'une écrasante majorité de CMC apparaît en discours représenté, c'est-à-dire en discours direct ou indirect. Le tableau 2 présente les données quantifiées concernant l'occurrence des CMC en discours représenté.

⁸ Les fréquences sont calculées à partir de la base FRANTEXT.

⁹ Le *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne* (p. 973) stipule par exemple :
Se garder de dire ou écrire : [...] [*il faut mieux*] au lieu de *il vaut mieux* : *Il vaut mieux se taire.*

Table 2. Pourcentage du discours rapporté (vs discours non rapporté) dans FRANTEXT^{10,11}

	Non rapporté	Rapporté		
		direct	indirect (libre)	total
<i>faire mieux</i>	17	63,50	18,50	83
<i>valoir mieux</i>	32	37	31	68
<i>falloir mieux</i>	40	40	20	60
Total CMC	24,29	50,12	25,19	75,31

Ainsi, dans FRANTEXT, 75,31 % des CMC apparaissent en discours rapporté. Comme la proportion de discours rapporté dans la base est probablement largement moindre (par rapport au discours non rapporté), ces chiffres pourraient signifier qu'en réalité, la fréquence des CMC est beaucoup plus importante dans la langue orale où ils sont préférentiellement employés. Mais cette supposition doit être confirmée par le calcul de la fréquence des CMC en discours rapporté, ce qui ne peut être fait avec la base FRANTEXT que nous avons utilisé.

1.3. Combinaison avec les temps verbaux

Les CMC du français ont une conjugaison défective au niveau des temps employés (voir tableau 3) : les trois CMC ne s'emploient presque jamais au futur et *faire mieux* de semble également incompatible avec l'imparfait et le présent de l'indicatif.

Tableau 3. Combinaison avec les temps verbaux (en pourcentage)¹²

		Valoir mieux		Faire mieux		Falloir mieux	
Présent	/ Passé composé	62	0.5	0	0	72	0
Conditionnel présent/	Conditionnel passé	18	2.5	71	27.5	5.5	5.5
Imparfait	/ Plus-que-parfait	14	0	0	0	17	0
Futur simple	/ Futur antérieur	0.5	0	0.5	0	0	0
Subjonctif imparfait /	Subjonctif plus-que-parfait	0	2.5	0	1	0	0
Total forme simple	Total forme composée	94,5	5,5	71,5	28,5	94,5	5,5

Il est intéressant de remarquer que les deux types constructionnels distingués précédemment (*faire mieux* de vs *valoir/falloir mieux*) possèdent deux configurations différentes : *faire mieux* de apparaît presque exclusivement au conditionnel (présent ou passé) (cf. (7)), alors que *valoir mieux* et *falloir mieux* sont plutôt combinés avec le présent (cf. (8)), même s'ils peuvent aussi s'allier à d'autres temps, comme l'imparfait (cf. (9)). Notons que *valoir mieux* et *falloir mieux* n'admettent pas facilement de temps composés (seulement 5,5 %), contrairement à *faire mieux* de (28,5%).

(7) *Le jour [...]où j'ai croisé le regard de votre fille, j'aurais mieux fait de me casser les deux jambes.* (Lasaygues, *Vache noire, hannetons et autres insectes* < FRANTEXT)

(8) *on pense qu'il faut mieux garder l'ascenseur client là* (CLAPI)

¹⁰ Lorsque le nombre d'occurrences était supérieur à 200, le calcul du pourcentage a été basé sur des échantillons de 200 occurrences.

¹¹ Voir le tableau 2 en annexe pour les valeurs absolues de n correspondant aux pourcentages du tableau 2.

¹² Lorsque le nombre d'occurrences est supérieur à 200, nous avons établi les pourcentages à partir d'échantillons de 200 occurrences.

- (9) *Mieux valait ne pas y penser, certes, mais j'y pensais quand même.* (Malet, *Sueur aux tripes* < FRANTEXT)

Ces faits pourraient trouver une première explication dans la diachronie des deux constructions. Comme nous le verrons en section 2, *faire mieux de* vient probablement d'une conditionnelle hypothétique d'*irrealis* du type [*faire* (COND) *mieux si* x (IMP)]; cela expliquerait pourquoi *faire mieux de* est presque toujours au conditionnel : c'est le temps logiquement attendu dans l'apodose de ce type d'hypothétique. Par opposition, la construction *valoir mieux* (et par conséquent *falloir mieux* cf. 2.2) n'a pas cette origine conditionnelle et admet donc un usage des temps verbaux plus libre.

Cette distribution des temps peut aussi être mise en relation avec l'aspect lexical du verbe à la base de la construction. *Faire* est un verbe d'action typique qui décrit habituellement une situation ayant une borne intrinsèque, renvoyant ainsi à un accomplissement. *Faire* peut donc aisément s'utiliser avec une forme composée comme le conditionnel passé qui focalise sur le dépassement de la borne finale. Par contraste, *valoir* renvoie à un état non borné qui peut moins naturellement être vu comme étant terminé. *Valoir mieux* serait par conséquent moins compatible avec des formes composées que la construction basée sur *faire*.

Un troisième élément résiderait dans les domaines fonctionnels distincts occupés par les deux types de construction (cf. 3.1. et 3.2) : *faire mieux* tend à exprimer un sens intersubjectif directif (conseil, menace, ordre) alors que *valoir/falloir mieux* est plutôt porteur d'un sens subjectif (déontique et évaluatif). Or la plus grande dimension intersubjective de *faire mieux* implique potentiellement une plus grande menace pour la face de l'interlocuteur. En conséquence, le locuteur utilise le conditionnel pour adoucir un acte possiblement menaçant et préserver la face de l'interlocuteur (Brown & Levinson 1987). Par opposition, la subjectivité de *valoir/falloir mieux* représente une moindre menace et ne requiert pas l'usage d'une forme atténuative comme le conditionnel – même si le locuteur peut toujours décider de l'utiliser (voir les 20,5 % et les 11% de *valoir mieux* et de *falloir mieux* au conditionnel).

1.4. Propriétés syntaxiques

Sur le plan syntaxique, la question qui se pose est celle de savoir où se situent les CMC sur le parcours de grammaticalisation qui transforment les verbes pleins en affixes verbaux, c'est-à-dire sur la « Verb-To-TAM Chain » proposé par Heine (1993) et reprise entre autres par Kronning (2003) :

Verbe plein > *AUX1* > *AUX2* > ... *AUXn* > *Affixe*

La catégorie intermédiaire des auxiliaires (*AUX 1, AUX 2, ...*) est ici à prendre au sens large de « coverbes », c'est-à-dire « tout verbe qui se construit avec un mode impersonnel – infinitif, participe passé ou participe présent » (Kronning 2003 : 232). Selon Kronning (1996, 2003), les auxiliaires au sens large peuvent se subdiviser en différentes sous-catégories présentant un degré croissant de grammaticalisation (à partir de Kronning 2003 : 246) :

Verbe plein

> *Coverbe opaque* (ex. *promettre de* + INF)

> *Coverbe transparent* (ex. *devoir*_{DEONTIQUE})

> *Auxiliaire ad-rhématique*

> *Auxiliaire adfocal, Affixe*

Où les CMC se situent-ils dans cette chaîne de grammaticalisation ? Du point de vue de leur comportement syntaxique, ils semblent à première vue se rapprocher de *devoir*_{DEONTIQUE}¹³ et se situer donc dans la catégorie des « coverbes transparents ». Néanmoins, par d'autres aspects, les CMC s'apparentent encore à des « coverbes opaques » plus lexicaux, comme p. ex. le verbe *promettre de* + INFINITIF.

Un premier indice nous est donné par la structure argumentale du prédicat verbal. Dans le cas de coverbes plus grammaticalisés, l'auxiliaire est « transparent » à la structure argumentale du verbe non fini (voir p. exemple Gaatone 1993) : seul ce dernier impose des restrictions sur le nombre et les caractéristiques des participants. Dans le cas des CMC, *faire mieux de* se comporte différemment de *valoir mieux* et *falloir mieux*. En effet, à l'instar de *devoir*_{DEONTIQUE} (10a), *faire mieux de* n'impose aucune contrainte sur le nombre d'arguments mais se conforme à la structure du verbe à l'infinitif, d'où sa compatibilité avec un verbe avalent comme *pleuvoir* :

(10a) *Il doit (absolument) PLEUVOIR.*¹⁴

(10b) *Il ferait mieux de PLEUVOIR une bonne fois pour toute, que ça fasse du bien à la nature et qu'on en parle plus.* (forum internet)

Par opposition, *valoir mieux* et *falloir mieux* ressemblent au coverbe opaque *promettre de* qui ne s'accommode pas de l'absence de valence de *pleuvoir* :

(10c) **Il promet de PLEUVOIR.*

(10d) **Il vaut/faut mieux PLEUVOIR.*

Cela suggère que *valoir mieux* et *falloir mieux* ont conservé certains aspects de leur valence. En effet, leur emploi entraîne l'effacement du sujet (qui est remplacé par le sujet explétif *il*) à cause de leur construction impersonnelle, et, dans les registres plus formels, ils peuvent apporter un argument, typiquement un pronom clitique datif, en plus des arguments donnés par le verbe à l'infinitif :

(11a) *Il ME vaut mieux obéir aux dieux qu'aux hommes.* (*Le semeur* : presse écrite, 1835)

(11b) *il TE faut mieux passer à la fibre* (forum internet)

En (11a) et (11b) par exemple, *valoir mieux* et *falloir mieux* possèdent ce qui ressemble à un complément d'objet indirect (*me* et *te*), alors que le verbe à l'infinitif a ses propres objets indirects (*aux dieux* et *à la fibre*). Il s'ensuit que *valoir mieux* et *falloir mieux* se comportent comme des coverbes opaques possédant encore leur valence propre, tandis que *faire mieux de* apparaît plutôt comme un coverbe transparent.

On peut observer la même opposition concernant, cette fois, les restrictions sur la nature des participants : *valoir mieux* et *falloir mieux* exigent que le sujet soit animé (cf. (12a), alors

¹³ Rappelons que le statut d'auxiliaire de *devoir* ne fait pas l'unanimité auprès des spécialistes (voir par exemple Le Goffic 1993 : § 109). Nous adoptons ici l'analyse de Kronning (1996) qui considère *devoir* comme un auxiliaire modal présentant un degré de grammaticalisation en fonction de son interprétation déontique, aléthique ou épistémique. L'interprétation prototypique déontique de *devoir* (désormais *devoir*_{DEONTIQUE}), proche de celle des CMC étudiés ici (voir section 4), y est associée à la classe des auxiliaires modaux la moins grammaticalisée : les « coverbes de modalité » (Kronning 1996 : sections 5.10 et 5.13).

¹⁴ Par exemple énoncé « par le metteur en scène au régisseur durant le tournage d'une scène donnée » (Kronning 2003 : 243).

que *faire mieux de* (tout comme *devoir*_{DEONTIQUE}) n'impose pas une telle contrainte (cf. (12b) et (12c)) :

(12a) **Il vaut / faut mieux être là (pour la table).*

(12b) *La table ferait mieux d'être là.*¹⁵

(12c) *La table devrait (pourtant) être là.*¹⁶

Cela semble confirmer que *faire mieux de* est un coverbe transparent (comme *devoir*_{DEONTIQUE}) et que *valoir mieux* et *falloir mieux* sont plutôt des coverbes opaques. Par ailleurs, comme les verbes transparents ont perdu la possibilité d'avoir des arguments propres, on peut voir la transparence comme un signe de décatégorisation, c'est-à-dire la perte de propriétés morphosyntaxiques propres au lexème source. Selon cette analyse, *faire mieux de* apparaît plus grammaticalisé que *valoir mieux* et *falloir mieux* qui sont restés opaques.

Une autre indication réside dans la pronominalisation possible ou non de l'infinitif. La pronominalisation est possible pour les coverbes moins grammaticalisés, mais pas pour les auxiliaires *stricto sensu* plus grammaticalisés que Kronning appellent les auxiliaires « ad-rhématiques »¹⁷ et « ad-focaux »¹⁸ (cf. la « Verb-To-TAM Chain » présentée *supra*). Dans le cas des CMC, la situation semble assez claire¹⁹ : l'infinitif est éllipsé plutôt que d'être remplacé par un pronom anaphorique comme *le*²⁰ (cf. (13a)-(13b)).

(13a) *Il ferait mieux de PARTIR.* > *Il ferait mieux.*²¹

(13b) *Il vaut / faut mieux PARTIR.* > *Il vaut / faut mieux.*²²

Les CMC s'opposent en cela au coverbe opaque *promettre de* qui admet la pronominalisation :

(13c) *Il promet de PARTIR.* > *Il LE promet.*

Ces faits nous incitent à penser que l'infinitif dans les CMC n'est pas l'objet syntaxique du verbe fini, puisqu'il n'est pas pronominalisable par une forme accusative comme *le* (voir par

¹⁵ Ex. *Un autre avis pour dire que le garage ferait mieux d'être "collé" à la maison plutôt qu'intégré pour limiter les dépenses.* (forum internet)

¹⁶ Ex. *Tiens, mon ceinturon est coupé. Et le bouton qui devrait être là, où est-il passé ?* (Genevoix, *Ceux de 14* < FRANTEXT).

¹⁷ P. ex. l'auxiliaire *avoir* des formes composées.

¹⁸ P. ex. *devoir*_{ÉPISTÉMIQUE}.

¹⁹ Contrairement à *devoir*_{DEONTIQUE} qui semble admettre deux cas de figure en fonction du registre de langue : en discours soigné, la pronominalisation est recommandée (ex. *Chacun peut combattre. Chacun LE doit.* (De Gaulle, *Discours et Messages* < FRANTEXT)), tandis que dans la langue relâchée, l'usage préfère la simple éllipse de l'infinitif (ex. - *Que fait donc le daïda païntch ? Les gens qui s'agrippaient au bord du camion répliquèrent : - Le daïda païntch fait ce qu'il doit.* (Kessel, *Les Cavaliers* < FRANTEXT)). Aussi, par souci de simplicité, nous n'effectuons pas, sur ce point, de comparaison avec *devoir*_{DEONTIQUE}.

²⁰ Toutefois, nous avons trouvé un exemple (assez ancien) de pronominalisation de l'infinitif avec *valoir mieux* : *Faut-il que j'aïlle ? il LE vaut mieux. Puis que c'est ma mere j'iray, Mais à regret je partiray.* (Baïf, *Le Brave* < FRANTEXT).

²¹ Ex. - *peut-être finit-elle par se repentir ? Dit la vieille fille avec son sourire le plus angélique. Elle ferait mieux, au lieu de persévérer dans son mensonge...* (Daniel-Rops, *Mort, où est ta victoire ?* < FRANTEXT)

²² Ex. *Ah ! personne ne sait que je suis venu vous trouver. Vous n'en parlerez pas ? Il vaut mieux. Figurez-vous qu'hier soir, très tard, j'étais allé faire un tour aux ateliers.* (Romains, *Lucienne* < FRANTEXT)

exemple Kronning 2003 : 241, Chu 2008 : 35-36). Cette propriété distinguerait donc les trois CMC d'un coverbe opaque comme *promettre* qui gouverne encore le verbe à l'infinitif.

Une dernière caractéristique des CMCs est la *fixation syntagmatique* de la séquence [CMC + infinitif]. Pour Chu (2008 : 27), le verbe modal et le verbe à l'infinitif forme une entité syntaxique robuste. C'est par exemple pourquoi *devoir*_{DEONTIQUE} demande l'usage du proverbe *faire* dans les constructions pseudo-clivées²³ et dans les questions, pour ne pas être séparé du verbe à l'infinitif :

(14a) **Ce qu'il doit, c'est partir.*
vs *Ce qu'il doit FAIRE, c'est partir.*

(15a) **Que doit-il ?*
vs *Que doit-il FAIRE ?*

Cela est également vrai pour *faire mieux* (cf. (14b)-(15b))²⁴, qui se comporte donc comme *devoir*_{DEONTIQUE} :

(14b) **Ce qu'il ferait mieux, c'est partir.*
vs *Ce qu'il ferait mieux de FAIRE, c'est partir.*

(15b) **Que ferait-il mieux ?*
vs *Que ferait-il mieux de FAIRE ?*

Par contraste, *valoir/falloir mieux* admettent les deux possibilités :²⁵

(14c) *Ce qu'il vaut / faut mieux (pour lui) c'est (de) partir.*
vs *Ce qu'il vaut / faut mieux FAIRE (pour lui), c'est (de) partir.*

(15c) *Que vaut / faut-il mieux ?*
vs *Que vaut / faut-il mieux FAIRE ?*

Ainsi, *faire mieux de* semble syntagmatiquement plus étroitement lié à l'infinitif (à l'instar de *devoir*_{DEONTIQUE}) alors que *valoir mieux* et *falloir mieux* font preuve d'une plus grande *variabilité syntagmatique*.

Pour conclure cette section, on peut dire que *faire mieux* et *valoir/falloir mieux* apparaissent comme des coverbes modaux au même titre que *devoir*_{DEONTIQUE}. Cela signifie toutefois qu'ils n'ont pas accédé à la catégorie des auxiliaires *stricto sensu* à laquelle appartient par exemple *devoir*_{EPISTEMIQUE}. Nous pouvons par ailleurs faire une distinction entre *faire mieux*, syntaxiquement très similaire au coverbe transparent *devoir*_{DEONTIQUE}, et *valoir / falloir mieux*, qui sont des coverbes opaques plus proches de *promettre de*. Il suit de ce qui précède que *faire mieux de* serait plus avancé sur l'échelle de grammaticalisation donnée par Kronning (2003) que *valoir / falloir mieux*. La position des CMCs sur la « Verb-To-TAM Chain » serait donc la suivante :

²³ La même chose peut être dite des constructions clivées.

²⁴ Nous n'avons néanmoins pas trouvé d'occurrences confirmant ces intuitions, probablement à cause de la lourdeur qu'entraîne la répétition de *faire*.

²⁵ Ex. *Ce qu'il vaut mieux c'est entretenir ses dents correctement* (BFMTV < facebook).
Ex. *Que faut-il mieux faire ?* (www.weightwatchers.fr)

Verbe plein

- > *promettre de* > **valoir/falloir mieux** (*Coverbes opaques*)
 - > **faire mieux de**, *devoir*_{DEONTIQUE} (*Coverbes transparents*)
 - > *Auxiliaire ad-rhématique*
 - > *Auxiliaire adfocal, Affixe*

Néanmoins, comme nous le verrons en section 2, la transparence de *faire mieux de* n'est pas le résultat d'une décatégorisation et donc d'une grammaticalisation, mais elle est en réalité liée à un trait hérité de la construction source avant grammaticalisation : dans cette construction (qui est conditionnelle), *faire* fonctionne comme un proverbe de sens sous-spécifié. Cette donnée diachronique nous amènent à réviser la position de *faire mieux de* sur la « Verb-To-TAM Chain » : dans la mesure où *faire mieux de* ne se plie pas à la structure argumentale du verbe à l'infinitif mais possède dès le départ une valence sous-spécifiée, celui-ci se place dans la catégorie des coverbes opaques, tout comme *valoir/falloir mieux* ; toutefois, comme *faire mieux de* présente un degré de fixation syntagmatique plus fort, nous considérons toujours qu'il est plus grammaticalisé que *valoir/falloir mieux* :

Verbe plein

- > *promettre de* > **valoir/falloir mieux** > **faire mieux de** (*Coverbes opaques*)
 - > *devoir*_{DEONTIQUE} (*Coverbes transparents*)
 - > *Auxiliaire ad-rhématique*
 - > *Auxiliaire adfocal, Affixe*

La prochaine section explore la diachronie des CMC du français et cherche à établir dans quelle mesure les constructions source déterminent les propriétés structurelles des CMC en français moderne.

2. Emergence des CMC

2.1. Données diachroniques

Valoir mieux est la plus ancienne des trois constructions, avec les premières attestations observées dans la seconde moitié du 13^{ème} siècle (cf. (16)). *Faire mieux de* et *falloir mieux* ne sont attestées qu'à partir du 15^{ème} siècle (cf. (17)-(18)).

- (16) *Miex li vauroit chi demourer*
Que prendre la crois d'outremer,
S'il ne se paie netement. (Ruteboeuf, *Œuvres complètes*, ca 1249-1277, hors corpus²⁶)
« Il lui **vaudrait mieux** demeurer ici que de partir en croisade outremer (...) ».
- (17) *Et eusses mieulx fait de non parler dudit traictié que tu appelles traictié de paix.* (Juvenal des Ursins, *Audite celi*, 1435 < FRANTEXT)
« Et tu **aurais mieux fait de** ne pas parler dudit traité que tu appelles traité de paix ».

²⁶ L'occurrence suivante du même auteur a été observée dans Frantext : « Ne vaut il mieux c'Umilitez Et la sainte Deviniteiz Soit levee en roial palais » (Rutebeuf, *Œuvres complètes*, ca 1249-1277, Paris, Le Livre de poche, 2005, p. 222 FRANTEXT).

- (18) *Neantmoins faut-il [mieulx] premièrement avoir du malheur que de l'heur, et doit-on prendre en pascience les choses ameres et les diversitez de fortune, qui vult parvenir à hault estat.* (de Bueil, *Le Jouvencel*, 1461-1466 < FRANTEXT)
 « Néanmoins il **faut mieux** avoir du malheur que du bonheur (...) ».

L'existence de *falloir mieux* en moyen français est assez surprenante étant donné que cette construction est toujours proscrite dans les grammaires normatives actuelles. On aurait pu croire que son usage aurait eu le temps de s'imposer dans la langue normée. Mais cela n'est pas été le cas.

Selon les données observées, la période cruciale pour la grammaticalisation de *valoir mieux* est le 14^{ème} siècle, période où la construction connaît une importante augmentation de fréquence (cf. figure 4). A partir de cette période, sa fréquence reste assez élevée, entre 22 et 53 occurrences par million de mots.

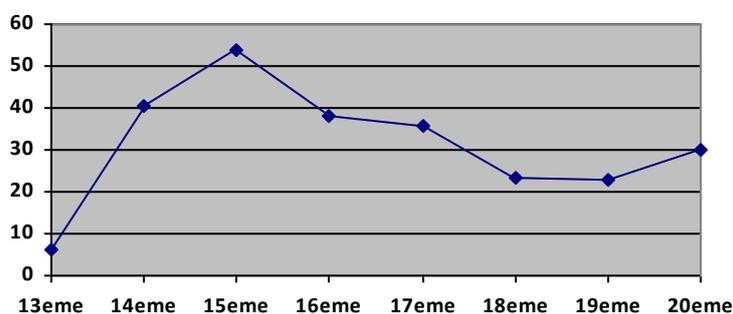


Figure 4. *Valoir mieux* : fréquence relative (n occurrences par million de mots)

En ce qui concerne *faire mieux de* et *falloir mieux*, aucune brusque augmentation de fréquence n'a été observée mais ces constructions semblent avoir progressé graduellement à partir du 15^{ème} siècle²⁷ (cf. figures 5 et 6). Ce développement plus modeste indique une grammaticalisation moins avancée de *faire mieux de* et *falloir mieux* par rapport à *valoir mieux*.

La prochaine sous-section explore l'origine des CMC et tente de déterminer dans quelle mesure les constructions source dont elles dérivent expliquent les propriétés synchroniques exposées en section 1.

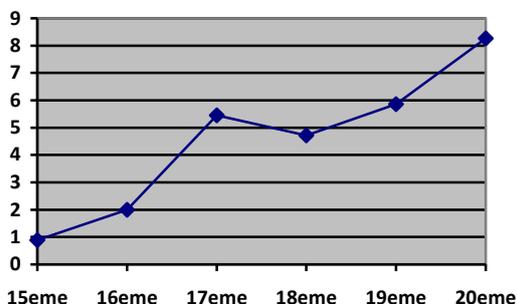


Figure 5. *Faire mieux de* : fréquence relative

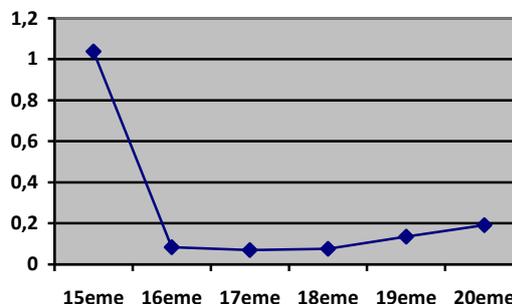


Figure 6. *Falloir mieux* : fréquence relative

²⁷ La fréquence importante de *falloir mieux* au 15^{ème} siècle est due au fait que nous avons trouvé deux occurrences dans le corpus qui est relativement petit (approximativement 3.295.023 mots).

2.2. Hypothèses sur l'origine des CMC du français

□ *Valoir mieux* : deux origines constructionnelles

Valoir mieux a pour origine le verbe lexical [x *valoir* y], où x correspond la plupart du temps à un syntagme nominal. *Valoir* peut se combiner à *mieux* lorsque x est comparé à un élément z qui n'est pas obligatoirement explicité : [x *vaut mieux* (que z)]. Comme dans d'autres langues, un verbe à l'infinitif (où une proposition subordonnée) peut également occuper la position de sujet grammatical. On obtient alors la construction [INF + *valoir mieux* (que + INF)] que nous supposons être la construction source du CMC en *valoir* (cf. (19)).

(19) *PREVENIR vaut mieux* (que *GUERIR*).

Le premier sous-type constructionnel [(*il*) *valoir mieux* + INF (ou *que* + SUBJ)] (cf. 1.1) est le résultat d'une transformation syntaxique, assez productive en français, qui permet de former une construction impersonnelle à partir d'un prédicat intransitif (voir, par exemple, Gaatone 1970 ou Legendre 1990). En conséquence, le sujet x, qui peut être un infinitif ou une subordonnée, est extraposé à la droite du verbe et le pronom explétif *il* prend sa place en position de sujet :

(20) (*Il*) *vaut mieux* *PREVENIR* (que *GUERIR*).

Au moment où cette transformation est observée au 13^{ème} siècle, le français autorise encore un sujet grammatical nul, c'est-à-dire la non-expression du sujet (voir par exemple Vance 1988). La présence du sujet grammatical devient progressivement obligatoire en moyen français et jusqu'à la période classique (du 14^{ème} au 16^{ème} siècle). Néanmoins, comme mentionné en section 1.1, le sujet explétif *il* semble encore optionnel en français moderne. Toutefois, ce fait ne doit pas être analysé comme le maintien de propriétés archaïques dû à une haute fréquence de la construction grammaticale (Bybee 2003, 2006), mais doit plutôt être considéré comme la conséquence d'une tendance actuelle en français conversationnel à ne pas énoncer, avec certains verbes, l'impersonnel *il* qui est non informatif (voir Blanche-Benveniste 2010).

Le second sous-type constructionnel [*mieux valoir* + INF (ou *que* + SUBJ)] pourrait trouver son origine dans la syntaxe de l'ancien français qui se caractérise par un ordre des mots V2 (« verbe second », voir par exemple Marchello-Nizia 1995 : 61-67, ou Buridant 2000 : 741-756). Ainsi, le verbe apparaît principalement en seconde position et peut être précédé par n'importe quel type de constituant. Ce trait disparaît progressivement en moyen français pour céder la place à l'ordre des mots plus strict : (XXX)SV(XXX)²⁸ (« sujet verbe »), qui caractérise le français moderne. En conséquence du trait V2 toujours présent en moyen français, *mieux* pouvait apparaître en position préverbale et le sujet (infinitif ou subordonnée) en position postverbale :

(21) *Mieux vaut* *PREVENIR* (que *GUERIR*).

Cela signifie que la construction [*mieux valoir* x] n'est pas impersonnelle (du moins pas originellement) : le sujet grammatical correspond à l'infinitif post-posé. Cette construction doit donc être en principe distinguée du premier sous-type constructionnel [(*il*) *valoir mieux* x], qui provient d'une transformation syntaxique.

²⁸ X correspond à un constituant qui n'est ni sujet ni verbe.

Etant donné l'augmentation brusque et importante de la fréquence de *valoir mieux* en ancien français, on peut penser que le maintien de la configuration [*mieux valoir x*] jusqu'en français moderne (voir section 1.1.) résulte de la « rétention » de propriétés archaïques liées à la syntaxe V2 de l'ancienne langue (Bybee 2003, 2006). Cela signifie que la variante [*mieux valoir x*] était suffisamment fréquente et ancrée (« entrenched », voir par exemple Langacker 1987 : 59-60) dans le savoir des locuteurs et donc suffisamment grammaticalisée pour conserver des traits anciens dans la langue contemporaine.

□ *Faire mieux de : une origine conditionnelle ?*

Au moment où *faire mieux de* a émergé au 15^{ème} siècle, la construction coexistait avec une autre variante moins fréquente²⁹ qui semble ensuite disparaître pendant la période classique. Cette variante se construit avec une conditionnelle en *si* à la place du syntagme prépositionnel introduit par *de* : [*faire mieux si* + VERBE CONJUGUE] (cf. (21)).

- (22) *Et ainsi je diray, qu'il eust mieux fait, s'il eust employé sa plume à rimer comme Du-Bartas*
(Pierre de Deimier, *L'académie de l'art poétique*, 1610 < FRANTEXT)

Dans cette construction, *faire* a une fonction de proforme : son rôle est de référer (anaphoriquement ou cataphoriquement) à la situation dénotée dans la subordonnée conditionnelle. Ainsi, en (21), le proverbe *faire* renvoie à la situation *il eust employé sa plume à rimer comme Du-Bartas*, qui est jugée comme ayant été une meilleure alternative pour l'agent auquel réfère *il*.

Il est notable que, dans la plupart des cas, la phrase conditionnelle est une conditionnelle d'*irrealis* décrivant une situation éventuelle ou irréaliste. Pour cette raison, le conditionnel et l'imparfait sont les temps qui sont les plus communément employés [*faire*(COND) *mieux si* x(IMP)], avec le subjonctif plus-que-parfait [*faire*(PLU.SUBJ) *mieux si* x(PLU.SUBJ)] (cf. (22)), qui est fonctionnellement équivalent au conditionnel passé³⁰. Nous avons vu en section 1.3 que le conditionnel est alors utilisé comme marqueur de politesse pour atténuer l'acte de langage du locuteur et préserver la face de l'interlocuteur : en présentant la situation conseillée comme étant non-réelle, le locuteur laisse le choix à l'interlocuteur de l'envisager comme une simple supposition et de ne pas en tenir compte. Dans le cas de l'imparfait du subjonctif ou du conditionnel passé, le locuteur évoque ce qui aurait dû être et exprime plutôt un regret.

Nous faisons l'hypothèse que *faire mieux de* correspond à une version simplifiée de cette construction conditionnelle. Pour (22), cette simplification donnerait lieu à l'énoncé (22') :

- (22') *Et ainsi je diray, qu'il eust mieux fait d'employer sa plume à rimer comme Du-Bartas.*

On peut se demander pourquoi *faire mieux de* se construit avec la préposition *de* (*faire mieux de*+INF) au lieu d'un infinitif nu (*faire mieux* + INF) à l'instar des deux autres CMC *valoir mieux* et *falloir mieux* ? Une raison possible est l'emploi fréquent de *de* en français pour introduire une situation alternative dans des locutions telles que (*plutôt*) *que de* ou *au lieu de* :

- (23) *Si par dextérité tu n'en peux rien tirer,
Accorde tout plutôt QUE DE plus différer.*
(Corneille, *La Veuve ou le Traître trahi*, 1634 < FRANTEXT)

²⁹ 7 occurrences sont observées au 15^{ème} et au 16^{ème} siècle (contre 15 occurrences de *faire mieux de*).

³⁰ Le subjonctif plus-que-parfait peut parfois encore s'employer en français moderne mais cet usage est senti comme fortement archaïque.

Ainsi, l'usage de *de* a pu s'être développé pour former un parallèle morphologique à l'expression du standard de comparaison en *que de* : [*faire mieux DE x (plutôt) que/au lieu DE y*] (cf. (23)).

- (24) « Il me semble, monsieur, que vous en avez assez fait pour ceste heure, et que vous **ferez mieulx DE** penser à saulver vostre vie, **QUE DE** la vouloir oster à aultres ». (M. de Navarre, *L'Heptaméron*, 1550 < FRANTEXT)

L'hypothèse selon laquelle *faire mieux de* s'est développée à partir d'une conditionnelle d'*irrealis* permet d'expliquer pourquoi le conditionnel est le temps prédominant avec *faire mieux de* (cf. section 1.3). Selon cette hypothèse, il s'agirait d'un trait hérité de la construction source [*faire(COND) mieux si x(IMP)*].

Finalement, nous pouvons noter que le futur simple était également possible et assez fréquent jusqu'en français classique³¹ (cf. (23)), ce qui confirme aussi indirectement l'origine conditionnelle de la CMC. Même si nous n'en avons trouvé aucune attestation, il est plausible que cette variante au futur se soit développée à partir d'une phrase conditionnelle de *potentiel*, ces dernières se construisant le plus souvent avec le futur dans l'apodose et le présent dans la protase. Selon cette hypothèse, la construction source serait du type [*faire(FUT) mieux si x(PRE)*]. A partir du français classique, le futur simple aurait été moins utilisé et aurait cédé la place au conditionnel devenu maintenant quasi-obligatoire.

Comme nous l'avons remarqué précédemment (voir section 1.3.), la réduction de la conditionnelle [*faire mieux si + VERBE CONJUGUE*] en [*faire mieux de + INF*] peut être vue comme un signe de grammaticalisation à deux égards au moins. D'une part, l'emploi du conditionnel devenu quasi-obligatoire indique une fixation syntagmatique accrue. D'autre part, la conjugaison de plus en plus déficiente de *faire* correspond à une forme de décatégorialisation, à savoir la perte de la capacité des verbes ordinaires à pouvoir se conjuguer à tous les temps.

❑ *Falloir mieux* : confusion avec *valoir mieux*

Il est plausible que l'émergence de *falloir mieux* au 15^{ème} siècle, à une période où *valoir mieux* était déjà grammaticalisé, vienne d'un amalgame avec le verbe *falloir*. En effet, *falloir* et *valoir* ne se distinguent phonétiquement qu'au niveau de la consonne initiale (labio-dentale) qui est sourde dans un cas et sonore dans l'autre et, sémantiquement, le verbe *falloir* exprime, tout comme *valoir mieux*, la modalité déontique. Cet amalgame peut avoir conduit à la réanalyse de la séquence déjà possible : [[*falloir*][*mieux x*]], dans laquelle *mieux* modifie l'infinitif, en une nouvelle séquence : [[*falloir mieux*][*x*]], dans laquelle *falloir mieux* forme une unité linguistique indécomposable. C'est l'interprétation du verbe en contexte qui permet de trancher pour l'une ou l'autre lecture: lorsque la situation peut recevoir une évaluation positive, l'interprétation peut encore être [[*falloir*][*mieux x*]] (cf. (25)); dans le cas inverse, la réanalyse a eu lieu et on interprète [[*falloir mieux*][*x*]] (cf. 26).

- (25) - Attendez Abonde, ne veuillez courrir si furieusement : il **nous en faut mieux informer**. (de La Taille, *Le Nécromant*, 1573 < FRANTEXT)
[faut] [mieux informer]

³¹ Nous avons relevé 9 occurrences au futur entre 1500 et 1639 (contre 32 occurrences au conditionnel ou au plus-que-parfait du subjonctif).

- (26) *Mais que finalement lesdits comtes et luy arresterent que pour le bien du royaume [...], il falloit mieux couronner Charles.* (Fauchet, *Declin de la maison de Charlemagne*, 1602 < FRANTEXT)
[falloit mieux] [couronner]

Néanmoins, lorsque *falloir mieux* est suivi d'une subordonnée au subjonctif, la lecture [[*falloir mieux*][x]] est la seule interprétation possible parce que *mieux* ne peut pas modifier une subordonnée. Cela implique que la construction avec la subordonnée au subjonctif [*falloir mieux que* + SUBJ] est nécessairement apparue dans un second temps, après que la construction fondée sur l'infinitif [*falloir mieux* +INF] a été réanalysée comme CMC ; malheureusement les données diachroniques concernant *falloir mieux* sont trop limitées pour confirmer cette hypothèse.

L'hypothèse proposée pour l'origine de *falloir mieux* explique un certain nombre des caractéristiques observées en synchronie. D'abord, l'amalgame avec *valoir mieux* rend compte des similarités morphosyntaxiques entre les deux CMC : elles peuvent toutes les deux se construire soit avec un infinitif, soit avec une subordonnée au subjonctif, elles présentent toutes les deux les mêmes distributions avec les temps verbaux (notamment la prédominance du présent de l'indicatif) et leur comportement syntaxique est parfaitement identique (voir 1.4). Ensuite, le développement de *falloir mieux* au 15^{ème} siècle, à l'époque où le français devient une langue SV (« sujet verbe »), explique pourquoi la CMC ne peut normalement pas apparaître avec *mieux* en position préverbale ([? *mieux falloir x*]³²), par opposition à *valoir mieux* ([*mieux valoir x*]) : en effet, le trait V2, qui avait auparavant favorisé l'émergence de la construction avec *mieux* en initial, a presque totalement disparu lorsque *falloir mieux* se développe.

2.3. Bilan sur la grammaticalisation des CMC du français

Les données historiques sont essentielles pour évaluer précisément le degré de grammaticalisation des CMC étudiées. Ces données ont révélé que certaines des propriétés morphosyntaxiques observées en synchronie ne reflètent pas un stade plus ou moins avancé de grammaticalisation, mais correspondent plutôt à des traits hérités des constructions source.

De façon significative, les propriétés morphosyntaxiques des CMC (notamment leur défektivité et leur transparence, cf. sections 1.3 et 1.4) ne sont pas nécessairement le résultat d'une décatégorialisation, c'est-à-dire la perte des traits morphosyntaxiques des lexèmes source suite à une grammaticalisation. Cela n'est vrai que pour *valoir mieux*, qui s'est développé à partir du verbe lexical *valoir* et dont il s'est éloigné pour devenir un coverbe défectif (avec notamment une quasi-absence de futurs, cf. tableau 3 *supra*). Par contraste, *faire mieux de* serait issu de la réduction d'une phrase conditionnelle d'*irrealis* [*faire*(COND) *mieux si x*(IMP)], dans laquelle *faire* joue le rôle de proverbe. Si cette hypothèse est juste, cela signifie que la construction source présente déjà une conjugaison défective (les temps pouvant être employés dans l'apodose sont limités) et que *faire* est transparent dès le départ (puisque le proverbe *faire* peut possiblement référer à n'importe quel prédicat dynamique). Le seul phénomène qui peut s'analyser comme une décatégorialisation est la disparition de l'emploi du futur à partir de l'époque classique. Concernant *falloir mieux*, comme il possède les mêmes traits morphosyntaxiques que *valoir mieux* dont il dérive, on ne peut pas non plus parler de décatégorialisation dans son cas.

³² Nous n'avons trouvé aucune occurrence de ce type. Néanmoins, une recherche sur GOOGLE a permis de révéler que cet ordre des mots est possible. Il est caractéristique d'un registre de langue très informel ou peut être le signe d'une hypercorrection :

Ex. *Quand ça va, mieux faut aussi le dire.* (forum internet)

Néanmoins, la diachronie nous a aussi permis de confirmer certains aspects de la grammaticalisation des CMC décelés en synchronie. D'abord, les données confortent l'idée que *faire mieux de* a gagné en fixation syntagmatique à travers une réduction de la construction et l'obligatorification du conditionnel. Les données expliquent aussi en partie pourquoi *valoir mieux* présente une certaine variabilité syntagmatique en synchronie : une raison pourrait être que *valoir mieux* correspond en fait à deux constructions différentes qui se sont maintenues jusqu'en français moderne.

Pour conclure ce bilan provisoire, on peut souligner que les indices de la grammaticalisation respective de *faire mieux de* et de *valoir/falloir mieux* ne sont pas convergents. D'une part, *valoir mieux* a connu une forte augmentation de fréquence, a conservé des traits syntaxiques archaïques propres à la langue médiévale (phénomène de rétention, cf. Bybee 2003, 2006) et a subi une décatégorialisation ; pour autant, la construction n'est que modestement figée sur le plan syntagmatique. D'autre part, *faire mieux de* s'est indéniablement « fixé » syntagmatiquement, mais la construction demeure toujours relativement peu fréquente. Pour cette raison, on peut se demander si *faire mieux de* ne s'est pas « lexicalisé » (voir p. ex. Prévost 2006) plutôt que grammaticalisé ; autrement dit, on pourrait envisager que *faire mieux de* est en fait une création lexicale. Toutefois, dans la mesure où le conditionnel est devenu progressivement quasi-obligatoire (au détriment du futur), ce qui peut s'analyser comme une décatégorialisation, nous considérons que *faire mieux de* est bel et bien devenu plus grammatical, c'est-à-dire d'un usage plus contraint et moins autonome.

La prochaine et dernière section revient sur la synchronie moderne et analyse cette fois la sémantique des CMC du français. Cette section poursuit la réflexion sur ce que les CMC retiennent des constructions dont elles dérivent. Nous tentons ainsi d'évaluer dans quelle mesure le processus de grammaticalisation s'est accompagné d'un changement sémantique et d'une divergence par rapport au sens des constructions source.

3. Analyse sémantique

3.1. De l'évaluatif au déontique / directif

Les CMC du français expriment une valeur que l'on peut qualifier de « modale » au sens large, c'est-à-dire comme relevant de l'expression d'un positionnement ou d'une attitude (souvent subjective) du locuteur.

Comme les trois CMC étudiés sont fondés sur *mieux*, comparatif de supériorité de l'adverbe *bien*, le sens source peut être vu comme *évaluatif* : il concerne l'expression d'un jugement de valeur. La situation dénotée est donc évaluée comme étant préférable ou plus appropriée. Cette interprétation évaluative reste assez commune en français moderne :

(27) *Pour qui exerce un métier sans doute vaut-il mieux être « en forme »* (Pontalis, *Fenêtres* < FRANTEXT)

L'analyse des corpus synchroniques³³ montre que, parallèlement au sens évaluatif, les CMC peuvent être porteurs de nuances modales supplémentaires. Ils peuvent exprimer un sens *déontique* et signifier une nécessité externe au participant (voir van der Auwera & Plungian 1998 : 81). Dans ces cas, le CMC réfère à une obligation liée à une norme éthique ou sociale :

(28) *il faut mieux parler comme tout le monde* (ELICOP)

³³ L'analyse des occurrences s'est faite sur la base du critère sémantique seul (l'interprétation de la CMC) sans tenir compte du contexte phrastique dans lequel le CMC apparaît.

Les CMC peuvent aussi exprimer un sens *directif*. Contrairement à la modalité déontique, la directivité implique un « plan d'action » (voir Nuyts *et al.* 2005 : 9) que l'on retrouve par ailleurs exprimé par le mode impératif : le destinataire est incité à s'engager dans (la réalisation d') un état de fait. Dans leur interprétation directive, les CMC expriment typiquement un avis, une menace, un ordre, etc. :

(29) *tu ferais mieux de préparer le souper que de discuter sur l'histoire contemporaine.* (Queneau, *Les fleurs bleues* < FRANTEXT)

Les CMC peuvent aussi marginalement s'utiliser dans des contextes *optatifs*, dans lesquels ils servent à formuler un souhait, un espoir ou (le plus souvent) un regret :

(30) *Ah! Les blancs. Ils feraient bien mieux de rentrer chez eux, tous.* (Maran, *Batouala, véritable roman nègre* < FRANTEXT)

La figure 7 donne des informations quantitatives sur les différentes interprétations des CMC observées dans le corpus diachronique. Ces interprétations ne supposent pas de notre part une analyse de l'invariant sémantique des CMCs, mais tentent de circonscrire le sens final visé par le locuteur dans la situation de communication.

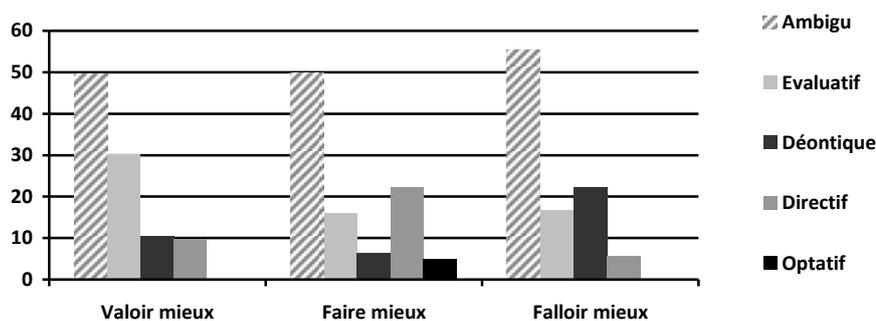


Figure 7. Interprétations des CMC dans le corpus synchronique (en pourcentages)

Les données montrent plusieurs choses. D'abord, dans la plupart des cas, l'interprétation du CMC nous a semblé indécidable : nous n'avons pas pu identifier avec certitude l'intention communicative du locuteur comme étant évaluative, déontique, directive (ou optative). Ensuite, toutes les CMC peuvent recevoir les trois interprétations modales suivantes : évaluation, déonticité et directivité. Néanmoins, l'interprétation optative ne semble disponible que pour *faire mieux de*. De façon plus intéressante, chaque CMC semble s'être spécialisé d'un point de vue communicationnel, au moins dans une certaine mesure : *valoir mieux* est plus enclin à exprimer l'évaluation (dans 30% des cas) ; *faire mieux de* est plus directif (dans 22 % des cas), même si il sert aussi souvent à donner un jugement évaluatif (dans 16 % des cas) ; finalement, *falloir mieux* est plutôt déontique (dans 22 % des cas), mais il peut aussi souvent exprimer une évaluation (dans presque 17% des cas).

Ces résultats semblent refléter en partie le sens compositionnel des constructions source. Dans le cas de *valoir mieux*, les deux composants de la construction, *valoir* et *mieux*, dénotent tous les deux une évaluation. Cette convergence sémantique explique pourquoi les interprétations évaluatives sont de loin les plus fréquentes, même si *valoir mieux* peut aussi recevoir une lecture non-évaluative (déontique ou directive) qui semble donc contextuellement inférée. En ce qui concerne les deux autres CMC, l'association des verbes

faire ou *falloir* avec le comparatif *mieux* donne plus facilement lieu à d'autres interprétations modales, à cause de la sémantique de ces verbes. Ainsi, le sens évaluatif dénoté par *mieux* apparaît toujours dans 16-17% des cas, mais, dans 22 % des cas, c'est le sens du verbe qui prévaut. Comme *faire* réfère à une situation dynamique (qui est typiquement accomplie par un agent), les interprétations directives sont favorisées : le destinataire est incité à agir de façon adéquate. Avec *falloir*, qui est un verbe déontique, le sens dominant est très logiquement également déontique : la construction sert à exprimer une obligation morale.

Certaines interprétations non-évaluatives peuvent être vues comme des *inférences dérivées pragmatiquement* à partir de la sémantique de chaque construction (Traugott & Dasher 2002, Heine 2002). Plus précisément, les inférences modales s'appuient sur le sens évaluatif de *mieux* en fonction du sens du verbe avec lequel il se combine (*valoir*, *faire* ou *falloir*). Avec *valoir*, les lectures déontiques et directives apparaissent dans des proportions similaires (approximativement 10 %) ; en utilisant *valoir mieux*, le locuteur caractérise la situation dénotée comme étant plus appropriée (qu'une autre situation) et peut impliquer que l'agent a l'obligation morale de s'engager dans la réalisation de celle-ci (inférence déontique) ; lorsque l'agent est le destinataire, le locuteur peut en plus lui suggérer d'agir de façon idoine (inférence directive). Comme nous venons juste de le voir, *faire mieux* préfère une interprétation directive à cause de la dimension dynamique du procès dénoté par *faire*. Cela est confirmé par le fait que *faire mieux* est plus souvent utilisée à la seconde personne, ce favorise le déclenchement d'une inférence directive : le destinataire est invité à agir d'une façon appropriée. Finalement, dans le cas de *falloir mieux*, le sens déontique n'est pas le résultat d'une inférence, mais reflète plutôt la sémantique de la construction, c'est-à-dire le sens intrinsèquement déontique de *falloir* ; le sens évaluatif de *mieux* vient ensuite renforcer cette dimension (au lieu de la causer) : l'obligation morale est explicitement présentée comme s'appuyant sur une norme sociale de « ce qui est mieux ». Notons que, dans certains contextes (17 % des cas), *falloir mieux* est interprété évaluativement ; ce sens évaluatif de *mieux* est focalisé au détriment du sens de *falloir* qui reste à l'arrière-plan.

Notons enfin que les inférences non-évaluatives des CMC ne semblent pas pleinement conventionnalisées. En effet, l'acquisition d'un nouveau sens (qu'il soit déontique, directif ou optatif) n'est clairement pas aboutie : le composant évaluatif des constructions source est toujours présent dans une certaine mesure. Nous pouvons ainsi conclure que la grammaticalisation des CMC étudiés s'est accompagné d'un enrichissement pragmatique, mais que les inférences obtenues ne sont pas suffisamment fréquentes pour s'être substituées au sens source des constructions.

3.2. Expression d'un Standard de Comparaison (SdC)

Les CMC sont formées sur l'adverbe comparatif *mieux* qui indique que la situation dénotée est comparée à un standard de comparaison (désormais « SdC »), à savoir une autre situation. Pour évaluer le poids du sens comparatif dans les CMC étudiées, nous avons examiné l'expression du SdC dans les corpus synchroniques. Les résultats sont donnés en figure 8.

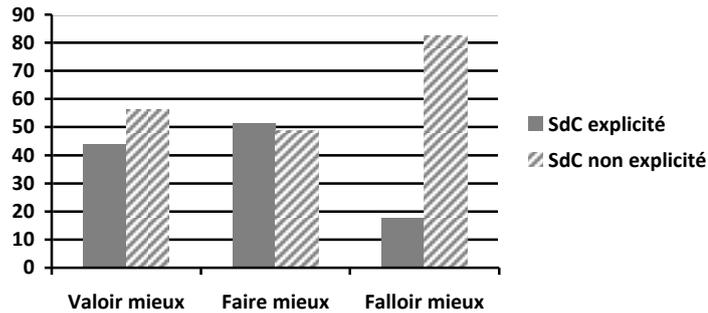


Figure 8. L'expression du standard de comparaison
(en pourcentage)

Nous observons que *valoir mieux* et *faire mieux de* sont toujours fréquemment utilisés avec un SdC explicite, dans respectivement 44 % et 51 % des occurrences. Parfois, le SdC est introduit par une préposition (p. ex. *au lieu de* dans (31)), mais le plus souvent il est simplement donné dans le contexte sans l'aide d'aucun marqueur grammatical le reliant au prédicat verbal (cf. (32)).

- (31) *Vous **feriez mieux de** m'aider, AU LIEU DE vous prélasser.* (Monési, *Nature morte devant la fenêtre* < FRANTEXT)
- (32) *Mais si le service civil n'est [...] que l'occasion de profiter à bon compte d'une masse de main d'œuvre, **mieux vaut** alors qu'il ne voie jamais le jour.* (*Service militaire et réforme de l'armée, par le Groupe d'étude des problèmes du contingent* < FRANTEXT)

Par opposition, dans la majorité des cas (82 %), *falloir mieux* ne demande pas l'expression d'un SdC :

- (33) ***Faut mieux continuer** à pieds à cause qu'on sait jamais c'qu'y nous attend.* (Lasaygues, *Vache noire, hannetons et autres insectes* < FRANTEXT)

Ces données permettent de préciser la description sémantique donnée précédemment. Elles confirment d'abord la dimension évaluative prédominante de *valoir mieux* : à cause du sens de *valoir*, *valoir mieux* permet toujours assez souvent de juger une situation comme étant préférable à une autre. Les données suggèrent également qu'avec *faire mieux*, le sens comparatif de *mieux* est présent dans de nombreux contextes (51 %), ce qui était occulté dans la figure 7 avec l'importante proportion d'interprétations ambiguës. Finalement, on apprend que *falloir mieux* est le CMC qui s'accompagne le moins d'un SdC. Ce résultat est peu surprenant étant donné que la construction, qui est fondée sur *falloir*, est fondamentalement déontique : les interprétations déontiques de *falloir mieux* traduisent la persistance des traits de la construction source.

Pour compléter la description, nous pouvons maintenant comparer la situation en français moderne avec celle de la Renaissance (de 1500 à 1599). Étant donné le nombre très limité d'occurrences de *falloir mieux* en français de la Renaissance, nous présentons seulement les résultats pour *valoir mieux* et *faire mieux*.

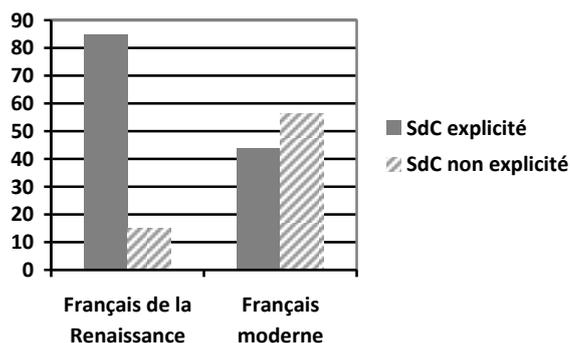


Figure 9. *Valoir mieux* et l'expression d'un SdC en français de la Renaissance et en français moderne (en pourcentage)

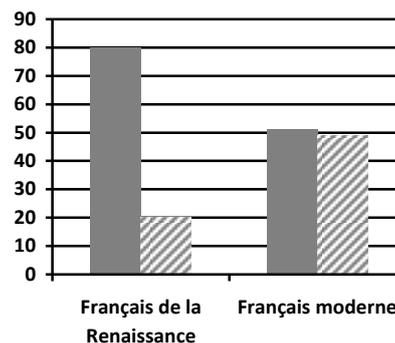


Figure 10. *Faire mieux de* et l'expression d'un SdC en français de la Renaissance et en français moderne (en pourcentage)

Les figures 9 et 10 montrent que *valoir mieux* et *faire mieux de* demandent moins l'expression d'un SdC en français moderne qu'en français de la Renaissance : les contextes explicitement comparatifs sont encore prédominants (entre 43 et 51 %). Cela suggère que, bien que *valoir mieux* et *faire mieux de* conservent une dimension clairement évaluative en français moderne, leur sens s'est éloigné du sens source comparatif pour développer des nouvelles nuances modales (déontique et directive). Dans le cas de *valoir mieux*, ces interprétations modales sont néanmoins périphériques à cause du sens évaluatif qui demeure central en raison du sens lexical de *valoir* (voir section 3.1).

En conclusion, l'interprétation des CMC du français semble avoir évolué depuis leur émergence à l'époque médiévale, mais cette évolution n'a pas abouti à un changement sémantique complet.

4. Remarques conclusives

Les CMC du français offre un exemple de grammaticalisation modérée. Ils ont émergé entre le 13^{ème} et le 15^{ème} siècle à partir de constructions source distinctes fondées sur différents types de verbe (*valoir*, *faire* et *falloir*), et ont suivi des chemins de grammaticalisation différents pour devenir, en français moderne, des coverbes modaux opaques, peu grammaticalisés, qui ne peuvent pas être considérés comme des auxiliaires modaux au sens strict.

La conséquence de leur développement (et aussi probablement leur motivation) est la création en français d'une nouvelle strate (processus de stratification ou *layering*, cf. Hopper 1991³⁴) dans le paradigme des expressions modales du français : les CMC côtoient ainsi au sein de ce paradigme les auxiliaires *devoir*, *falloir* et *pouvoir* ; plus précisément, ils introduisent, à côté de *devoir* et *falloir*, une nouvelle catégorie de modaux déontiques qui subordonnent le sens d'obligation à un jugement évaluatif (lié à l'adverbe *mieux*). Comme nous l'avons vu en section 3, à l'intérieur de ce nouveau paradigme, chaque CMC semble se spécialiser du point de vue de la modalité exprimée : *valoir mieux* est plus enclin à exprimer l'évaluation ; *faire mieux de* paraît plus directif et *falloir mieux* donne plutôt lieu à des interprétations déontique.

Néanmoins, la grammaticalisation de ce nouveau paradigme (ou *paradigmaticisation*, cf. Lehmann 2002 [1995]) ne semble pas aboutie : en effet, les CMC présentent encore une

³⁴ Lehmann (2002 [1995]) parle aussi de paradigmaticisation.

large *variabilité paradigmaticque*, à la fois d'un point de vue sémantique – la spécialisation fonctionnelle de chaque construction est loin d'être complète – et d'un point de vue structurel – les CMC ne montrant pas de propriétés morphosyntaxiques uniformes.

Références

- Blanche-Benveniste Claire, 2010, « Où est le *il* de *il y a* ? », *Travaux de linguistique*, n° 61(2), p. 137-153.
- Brown Penelope & Stephen Levinson, 1987, *Politeness: some universals in language usage*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Buridant Claude, 2000, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, Sedes.
- Bybee Joan L. & Hopper Paul, 2001, *Frequency and the emergence of linguistic structure*. Amsterdam, John Benjamins.
- Bybee Joan L., 2003, « Mechanisms of change in grammaticization: The Role of Frequency », in *The handbook of historical linguistics*, Brian D. & Richard D. Janda (éds.), Oxford, Blackwell, p. 602-623.
- Bybee Joan L., 2006, « From usage to grammar: the mind's response to repetition », *Language*, n° 82(4), p. 711-733.
- Byloo Pieter, Nuyts Jan & Johan van der Auwera, 2010, « Beter en best », in *Voor Magda: artikelen voor Magda Devos bij haar afscheid van de Universiteit Gent*, Johan de Caluwe & Jacques Van Keymeulen (éds.), Gand, Academia Press, p. 93-109.
- Chu Xiaoquan, 2008, *Les verbes modaux du français*, Paris, Ophrys.
- Denison David & Alison Cort, 2010, « Better as a verb », in *Subjectification, intersubjectification and grammaticalization*, Kristin Davidse, Lieven Vandelanotte L. & Hubert Cuyckens (éds.), Berlin, Mouton de Gruyter, p. 349-383.
- De Wit Astrid, Patard Adeline & Brisard Frank, 2013, « A contrastive analysis of the present progressive in French and English », *Studies in Language*, n° 37(4), p. 846-879.
- Gaetone David, 1970, « La transformation impersonnelle en français », *Le Français Moderne*, n° 38(4), p. 389-411.
- Gaetone David, 1993, « Les locutions verbales et les deux passifs du français », *Langages*, n° 109, p. 37-52.
- Heine Bernd, 1993, *Auxiliaries: cognitive forces and grammaticalization*, Oxford, Oxford University Press.
- Heine Bernd, 2002, « On the role of contexts in grammaticalization », in *New reflections on grammaticalization*, Ilse Wischer & Gabriele Diewald (éds.), Amsterdam, John Benjamins, p. 83-101.
- Heine Bernd, 2003, « Grammaticalization », in *The handbook of historical linguistics*, Brian D. & Richard D. Janda (éds.), Oxford, Blackwell, p. 575-601.
- Heine Bernd & Tania Kuteva, 2007, *The genesis of grammar*, Oxford, Oxford University Press.
- Hopper Paul J., 1991, « On some principles of grammaticalization », in *Approaches to grammaticalization*, Elizabeth Closs Traugott & Bernd Heine (éds.), Vol. I, Amsterdam, John Benjamins, p. 17-35.
- Hopper Paul J. & Traugott Elizabeth Closs Traugott, 1993, *Grammaticalization*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Kronning Hans, 1996, « Modalité, cognition et polysémie: sémantique du verbe modal devoir » = *Studia romanica upsaliensia*, n° 54, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis.
- Kronning Hans, 2003, « Auxiliarité, énonciation et rhématicité », *Cahiers Chronos*, n° 11, p. 231-249.

- Lamiroy Béatrice, 1999, « Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation », *Langages*, n°135, p. 33-45.
- Lamiroy Béatrice & Ana Drobnyakovic, 2009, « Auxiliaries and grammaticalization: a case study from Germanic and Slavonic languages », in *Grammaticalization and Pragmatics: Facts, Approaches, Theoretical Issues*, Corinne Rossari, Claudia Ricci & Adriana Spiridon (éds.), Amsterdam, John Benjamins, p. 19-35.
- Langacker Ronald, 1987, *Foundations of cognitive grammar, Vol. 1 : theoretical prerequisites*, Standford, Standford University Press.
- Legendre Géraldine, 1990, « French impersonal construction », *Natural Language and Linguistic Theory*, n° 8(1), 81-128.
- Le Goffic Pierre, 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- Lehmann Christian, 2002[1995], *Thoughts on Grammaticalization*, Erfurt, Seminar für Sprachwissenschaft der Universität.
- Marchello-Nizia Christiane, 1995, *L'évolution du français : ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Paris, Armand Colin.
- Mitchell Keith, 2003, « Had better and might as well: On the margins of modality? », in *Modality in contemporary English*, Roberta Facchinetti, Frank Palmer & Manfred Krug (éds.), Berlin, Mouton de Gruyter, p. 129-149.
- Nuyts Jan, Byloo Pieter & Janneke Diepeveen, 2005, « On deontic modality, directivity, and mood. A case study of Dutch *mogen* and *moeten* », *Antwerp Papers in Linguistics*, n° 110, p. 1-56.
- Prévost Sophie, 2006, « Grammaticalisation, lexicalisation et dégrammaticalisation: des relations complexes », *Cahiers de praxématique*, n° 46, p. 121-140.
- Sweetser Eve, 1988, « Grammaticalization and Semantic Bleaching », in *Proceedings of the Fourteenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, p. 389-405.
- Vance Barbara, 1988, « L'évolution de Pro-drop en français médiéval », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, n° 7(3), p. 85-109.
- van der Auwera Johan & Vladimir Plungian, « Modality's semantic map », *Linguistic Typology*, n° 2, p. 79-124.
- van der Auwera Johan & Astrid De Wit, 2010, « The English comparative modals – a pilot study », in *Distinctions in English Grammar, Offered to Renaat Declerck, Bert Cappelle & Naoaki Wada* (éds.), Tokyo, Kaitakusha, p. 127-147.
- Van der Auwera J., Noël D., Van linden A. (2013), « Had better, 'd better and better: Diachronic and transatlantic variation », in *English modality: Core, periphery and evidentiality*, J. I. Marín-Arrese, M. Carretero, J. Arús & J. Van der Auwera (dir.), Berlin, De Gruyter Mouton (*Topics in English Linguistics* ; 81), p. 119-154.
- Vanderbiesen Jeroen, 2011, « 'Welches Outfit sollte man am besten anziehen?' A corpus study of comparative modal constructions in German », *Mémoire de master*, Université catholique de Leuven.
- Vanderbiesen Jeroen & Tanja Mortelmans, 2011, « 'Welches Outfit sollte man am besten anziehen?' Eine Korpusstudie komparativer Modalkonstruktionen im Deutschen », *Germanistische Mitteilungen*, n° 37(2), p. 65-85.
- Traugott Elizabeth Closs & Richard B. Dasher, 2002, *Regularity in Semantic Change*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Trousdale Graeme, 2010, « Issues in constructional approaches to grammaticalization in English », in *Grammaticalization. Current Views and Issues*, Ekaterini Stathi, Elke Gehweiler & Ekkehard König (éds.), Amsterdam, John Benjamins, p. 51-72.

Annexe

Table 2'. Discours rapporté vs. discours non rapporté dans le corpus synchronique écrit (FRANTEXT)
 (basé sur des échantillons de 200 occurrences si le total n > 200 dans le tableau 1)

	Non rapporté		Rapporté								Total Rapporté et non rapporté n
			direct		indirect		Indirect libre		total		
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n
<i>faire mieux</i>	34	17	127	63,50	27	13,50	12	6	166	83	200
<i>valoir mieux</i>	64	32	74	37	26	13	36	18	136	68	200
<i>falloir mieux</i>	2	40	2	40	0	0	1	20	3	60	5
Total CMC	100	24,29	203	50,12	53	13,09	49	12,10	305	75,31	405